SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1280000: industrie des cuirs et peaux et produits de remplacement

En vigueur au 01/10/2020 (Dernière actualisation de la page 28/10/2020)

Indexation de 0,07% en 10/2020.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. REGIME (sur base hebdomadaire): 38h

CCT 146.057 - "Article 7. § 1. A l'exception de l'industrie de la chaussure, des bottiers, des chausseurs, le travailleur qui exerce deux fonctions ou plus, reçoit le salaire qui correspond à la fonction la mieux rémunérée.

1.1. TYPE D'ENTREPRISE: Tanneries

1.1.1. Salaire horaire: Ouvriers

Après 6 mois de services ininterrompus dans la même entreprise, les ouvriers de la 3e et de la 8e classe de fonctions perçoivent le salaire respectivement pour la 2e et la 7e classe de fonctions.

Catégorie	Fonction	
	Grosse peausseries et peaux de bovins	Peaux d'ovins et de caprins
0A	11.8545	11.5665
0B	12.0250	11.7080
1A	12.2205	11.9080
1B	12.3030	11.9975
2A	12.3855	12.0690
2B	12.5525	12.2050
3A	12.6580	12.3825
3B	12.8280	
4	12.9735	12.6580
5	13.2745	12.9310

1.1.2. Salaire horaire: Etudiants

Pourcentages suivants des salaires horaires minima des ouvriers, et ce pour les classes de fonctions 3, 4, 7 et 8

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	100%

1.2. TYPE D'ENTREPRISE: Commerce de peaux brutes

1.2.1. Salaires: Salaire horaire

1.2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie				
Chef d'équipe	Classeur	Crouponneur	Chauffeur	Manœuvre
13.2550	13.0355	12.9305	12.9305	12.7790

1.2.1.2. Fonction: Etudiants

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.3. TYPE D'ENTREPRISE: Maroquinerie

1.3.1. Salaires: Salaire horaire

CCT 146.057 - "Article 9. §1. Dans la maroquinerie, les travailleurs à domicile, travaillant soit à l'heure, soit à la pièce, ont droit, suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, aux salaires horaires minimums […], majorés de 10%."

1.3.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Surqualifiés	Qualifiés	Semiqualifiés	Spécialisés	Semispécialisés	Débutants
13.4015	12.6375	12.2705	11.8980	11.5145	11.1415

1.3.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.4. TYPE D'ENTREPRISE: Ganterie

1.4.1. Salaires: Salaire horaire

1.4.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Triage	Lotissage	Coupe	Fendre	Non qualifiés	Fourchetter, couper, dresser, piquer, broder, noircir, emballer, raffiler
11.8080	11.5230	11.3280	10.7295	10.5345	10.1690

1.4.2. Salaires: Salaire à la pièce (12 pièces)

CCT 146.057 - "Article 8. § 1. Pour le travail à la pièce exécuté à l'usine ou à domicile, le salaire d'une heure de travail est au moins égal au salaire horaire minimum […], majoré de 10 p.c."

1.4.2.1. ACTIVITE: La couture

1.4.2.1.1. : Le piqué

Activité	
Saxe sans finition ni carabin	27.6480
Saxe avec bords piqués et carabin	34.7795
Avec fermeture pression et carabin	38.0200
Avec fermeture bouton, bords et carabin	41.1330

1.4.2.1.2. : Gant cousus à la main

Activité	
Saxe sans bord avec carabin	90.964
Saxe avec bords et carabin	103.584
Avec fermeture pression, bord et carabin	109.885
Avec fermeture bouton, bords et carabin	113.042

1.4.2.1.3. : La broderie sur gants

Activité	
Quatre rangs ou deux nervures	5.3105
Six rangs	7.7495
Broderie impériale	8.3520

1.4.2.1.4. : Le fourré

Activité	
Flannelle	13.6085
Flannelle avec fourchette	19.2885
Lapin ou mouton	23.2145
Tricot	6.8015

1.4.2.2. ACTIVITE: Coupe

1.4.2.2.1. Tâche: a) Gants amadis

Type de gants	Hauteur en pouces								
	2,5	3	4	6	8	10	12	16	18/20
Gants en chevreau	43.7840	45.2710	16.9300	53.1155	59.5435	66.3230	79.9660	104.8555	120.7330
Gants tannés	47.7350	49.2405	52.2355	56.7975	62.5735	69.4640	84.4825	109.4125	125.3050

1.4.2.2.2. Tâche: b) Gants amadis en deux pièces

Majoration sur les salaires précités

Majoration	
Peaux donnant au moins 50% de gants entiers	30%
Peaux donnant moins de 50% de gants entiers	50%

1.4.2.2.3. Tâche: c) Gants amadis en pécari

Majoration	
Les salaires du point a) pour les gants tannés s'appliquent ici, cependant avec une majoration de :	11.4515

1.4.2.2.4. Tâche: d) Gants pour hommes

Espèce de gants	
En agneau, mouton, chèvre, suède, chamois, chevreau, doeskin, la coupe des fourchettes n'est pas faite	61.002
En pécari	70.780

1.4.2.2.5. Tâche: e) Gants pour garçon et filles en agneau, chevreau, suède et tanné

Salaires	
Montant	45.0765

1.4.2.2.6. Tâche: f) La confection des fourchettes

10 % du salaire de la coupe

1.4.2.2.7. Tâche: g) Le dressage

Salaires	
Par pièce	4.1175

1.4.2.2.8. Tâche: h) Le raffilage

Salaires	
Par pièce	4.6395

1.4.2.2.9. Tâche: i) Le noircissage

Salaires	
Par pièce	8.139

1.4.2.3. ACTIVITE: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.5. TYPE D'ENTREPRISE: Sellerie, fabrication de courroies et d'articles industriels en cuir

1.5.1. Salaires: Salaire horaire

1.5.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie	
Catégorie 1	11.0565
Catégorie 2	10.8450
Catégorie 3	10.5220

1.5.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

2. REGIME (sur base hebdomadaire): 37h20

2.1. SALAIRES HORAIRES: Industrie de la chaussure, des bottiers et des chausseurs

2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie								
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9
13.7750	13.4575	13.2820	13.0430	12.7650	12.6470	12.5040	12.2815	12.0780

2.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60.0%
16,5	65.0%
17	70.0%
17,5	75.0%
18	80.0%
18,5	85.0%
19	92.6%
19,5	96.3%
20	100.0%

2.1.3. Fonction: Réparateur de chaussures

2.1.3.1. Type: Réparation artisanale

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
12.7655	13.0430

2.1.3.2. Type: Réparation de chaussure rapide

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
13.0430	13.2825